

français, au centre de distribution de la Colline parlementaire pour distribution aux sénateurs, aux députés et aux membres de la Galerie de la presse.

LA PROCLAMATION DE LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Question n° 347—**M. Caccia:**

Depuis la proclamation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, combien de nouveaux postes d'inspecteur ont été *a)* créés, *b)* comblés dans chacune des provinces et des territoires du Canada?

**M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** *a)* La Loi canadienne sur la protection de l'environnement a été sanctionnée le 28 juin 1988, et 108 inspecteurs ont été désignés aux fins de cette loi. *b)* Au premier octobre 1990, un total de 271 inspecteurs avaient été désignés aux mêmes fins. Voici leur répartition entre les cinq bureaux régionaux et le bureau chef d'Environnement Canada:

	28/06/1988	01/10/1990
Pacifique et Yukon (province de la Colombie-Britannique et le Yukon)	28	57
Ouest et le Nord (provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Territoires du Nord Ouest)	18	42
Ontario	14	29
Québec	17	72
Atlantique (provinces de Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île du Prince-Édouard)	27	57
Administration centrale	4	14
Total	108	271

LES DÉPENSES ENGAGÉES POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS POUR RIDEAU HALL ET LE 24, PROMENADE SUSSEX

Question n° 363—**M. Milliken:**

En *a)* 1988-1989, *b)* 1989-1990, les dépenses ventilées à la page 18 du troisième rapport (été 1990) du Conseil des résidences officielles ont-elles été engagées par la Commission de la capitale nationale pour l'élaboration du «plan directeur» des résidences du Gouverneur général et du premier ministre et, dans l'affirmative, quelles sont chacune de ces dépenses?

**L'hon. Elmer MacIntosh MacKay (ministre des Travaux publics et ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique de Canada atlantique):**

*Affaires courantes*

DÉPENSES ENCOURUES POUR L'ÉLABORATION DE PLANS DIRECTEURS

RIDEAU HALL	1988-1989	1989-1990
Études architecturales et d'ingénieries des bâtiments (total 27)	257 005 \$	164 382 \$
Première étude des terrains (88 acres)	2 924	0
Total	259 929 \$	164 382 \$
24, PROMENADE SUSSEX	1988-1989	1989-1990
Études architecturales des bâtiments - Phase 1 et Phase 2, Partie 1 (total 5)	36 625 \$	52 301 \$
Études des terrains (4 acres)	26 569	8 864
Total	63 194 \$	61 165 \$

LES CRÉDITS DE VOYAGE

Question n° 383—**M. Blackburn:**

Depuis 1984, est ce que des fonctionnaires à l'emploi *a)* du gouvernement, *b)* des sociétés d'État, *c)* d'organismes, *d)* de commissions peuvent accumuler des crédits de voyage grâce à des voyages effectués aux frais des contribuables et, dans l'affirmative, pour chacun des types d'employeurs énumérés ci-dessus, *(i)* combien de fonctionnaires ont accumulé de ces crédits, *(ii)* quelles catégories de fonctionnaires y sont admissibles, *(iii)* combien ont accumulé des crédits de voyage à leurs fins personnelles, *(iv)* combien de crédits ont été utilisés, *(v)* quelle est la valeur pécuniaire totale des crédits utilisés, *(vi)* quelle valeur ces crédits de voyage auraient représentée pour le gouvernement s'ils lui avaient été remis?

**L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances):** *a)* Ces points ne doivent servir qu'à des voyages d'affaires pour l'État. L'utilisation personnelle est strictement défendue. Cette politique date d'avant 1984.

*b)* Cette politique ne s'applique pas.

*c)* Cette politique ne s'applique qu'aux fonctionnaires dont le Conseil du Trésor est employeur.

*d)* Cette politique ne s'applique qu'aux fonctionnaires dont le Conseil du Trésor est employeur.

*i), ii), iii), iv), v), vi)* Le gouvernement ne comptabilise pas les points accordés aux voyageurs.

LE PROJET FONCTION PUBLIQUE 2000

Question n° 384—**M. Stupich:**

Pour le Projet Fonction publique 2000, quel est *a)* le traitement du directeur et des employés affectés à ce projet, *b)* le coût estimatif des jours-personnes imputés à FP 2000 par les sous-ministres dirigeant les groupes de travail et tout autre fonctionnaire participant à ce projet, *c)* le coût de l'actuelle campagne de promotion, *d)* le coût de mise en oeuvre?

**M. Leonard Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** *a)* Au 6 novembre 1990, l'effectif du Secrétariat (qui est attaché au Bureau du Conseil privé) comptait trois employés—le directeur, un adjoint admi-